

LE CITOYEN

www.le-citoyen.info
Journal d'opinion

Octobre 2010 – N° 36 – 5ème année

Toutes celles et ceux qui résident sur le sol Français ont les *mêmes devoirs*, il faut qu'ils aient les *mêmes droits*, et notamment celui de *voter* !



Accordons à toutes les personnes vivant dans les villes françaises le droit d'exprimer leur opinion politique ! Ce droit existe déjà dans une vingtaine de pays de l'Union Européenne ! Qu'attend la France ?

Les résident(e)s non européen(e)s doivent voter parce que :

- Elles et ils participent aux activités sociales et associatives, depuis l'aide aux personnes âgées jusqu'aux animations sportives.

- Elles et ils sont actifs dans le domaine de la santé, depuis l'aide à domicile jusqu'aux chirurgiens dans nos hôpitaux.

- Elles et ils participent à notre éducation, depuis les crèches jusqu'aux universités.

- Elles et ils contribuent à la vie économique en apportant leur savoir-faire auprès des industries et des commerces et en créant des emplois, en payant des impôts.

D'accord ? Pas d'accord ?

La parole vous sera donnée lors d'un débat : **jeudi 25 novembre 2010 à 18h30** Centre Édouard Brenot (rue Waldeck Rousseau) avec la participation de : René BALME, maire de Grigny Ammar AYAD, Comité départemental pour le vote des étrangers

UNE VOTATION CITOYENNE AURA LIEU SAMEDI 27 NOVEMBRE 2010 À L'HÔTEL DE VILLE

P.2 / 3 RETRAITES

Le système actuel peut être amélioré.



P.4 / 5 HOLD UP

sur la démocratie avec la réforme...



P.6 / 7 LA CASSE

de la fonction publique...

DSK / SARKO



P.8 LES BRÈVES

Le microcosme local passé au crible ou à la loupe, c'est selon. Humour satire et autres griffures.

édito

ELÉGANCE



Ce 36ème numéro du CITOYEN est porté par un nouveau format et une nouvelle charte graphique. Après cinq ans de bons et loyaux services le CA de l'association a validé ce changement qui s'inscrit, aussi, disons-le avec fierté, dans la logique d'un rajeunissement de notre équipe de rédaction.

Cette publication est exclusivement financée par l'association Le CITOYEN. Elle est distribuée souvent de manière bénévole et toutes celles et ceux qui veulent venir renforcer notre association sont les bienvenus.

L'association Le CITOYEN., fortement ancrée à gauche soutient et accompagne le Front de Gauche et ses élus locaux. Son journal – que vous avez dans les mains – se veut être le poil à gratter du microcosme local en même temps qu'il analyse la situation nationale et internationale.

A l'heure où la presse locale est inexistante et s'extasie devant les chiens écrasés et autres petites manies du genre humain, notre revue, avec ses moyens limités à l'ambition de porter un éclairage utile sur les affaires publiques, locales, mais pas seulement.

Et, ce, depuis cinq ans déjà !

ARGUMENTAIRE

Le site : Retraite - Enjeux - Débats propose un argumentaire assez complet pour faire face à la désinformation organisée par l'UMP. Diaporamas, appels, articles, vidéos... A mettre absolument dans vos favoris !
->www.retraite-enjeux-debats.org



VIVE LA RÉPART !

Entendre par là : vive la répartition ! Un mine d'informations, d'articles et d'analyses diverses sur le sujet avec en prime plus d'une vingtaine de liens pointant vers des sites présentant des dossier complets.
-> http://reparti.free.fr/

CÉGÉTÉ

Le site de la CGT consacré à la lutte contre le projet gouvernemental est aussi, dans son genre plutôt bien fait. Vous y trouverez, bien sûr, les propositions de la Cégét', mais aussi d'autres information utiles au débat.
->www.retraite-cgt.fr/

CFDT

Le même que ci-dessus mais reprenant l'argumentaire de la centrale Cédétiste. Pour celles et ceux qui veulent comparer...
-> www.cfdt-retraite.fr/

FO

Un peu moins argumenté que les deux ci-dessus mais néanmoins utile pour comprendre la position de la centrale syndicale de Jean-Claude Mahy. Nombreux fichiers multimédia à la gloire du chef.
-> www.force-ouvriere.fr/page_principale/23032010/index.asp?p1=c&p2=RETRAITES

Le système actuel peut et doit être renforcé et amélioré

RETRAITES

- Garantir le droit au départ à 60 ans et le rendre effectif dans les régimes complémentaires.
- Garantir le droit au départ à 60 ans et le rendre effectif dans les régimes complémentaires, où l'âge de départ reste fixé

- Valider les périodes de stage et toutes celles d'apprentissage, aller vers à la prise en compte des années d'études de formation tant universitaire/supérieure que professionnelle (continue et initiale).
- Verser les pensions de réversion pour les couples pacsés à égalité avec les couples mariés.



à 65 ans. Arrêter l'augmentation de la durée de cotisation et revenir vers une durée permettant un départ effectif à 60 ans sans pénalisation.

- Assurer un taux de remplacement moyen d'au moins 75 % du dernier salaire. Cela suppose la remise en cause des mesures qui ont provoqué la baisse : le calcul des retraites sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures années dans le privé.
- L'indexation des retraites sur les prix et non plus sur les salaires.
- Prendre en compte la pénibilité.
- Faire qu'aucune retraite ne soit en dessous du SMIC.
- Valider les périodes de chômage en référence au salaire antérieur.

COMMENT Y PARVENIR ?

Une politique volontariste de création d'emplois et de reconversion écologique (dans un régime par répartition, le volume des cotisations est décisif pour assurer le financement ; à titre d'exemple la création de 300 000 emplois par an de 2010 à 2020 rapporterait 24 Md€ par an en retour pour les retraites). Le retour à un taux de chômage frictionnel de 3% est possible mais ce n'est pas l'option du capitalisme financier qui veut poursuivre la pression sur les salaires pour continuer à favoriser les profits des action-

naires.

Une augmentation des cotisations patronales (suppression des exonérations, instauration d'une surcotisation sur les emplois précaires et à temps partiel, augmentation du plafond de cotisation, hausse du taux de cotisation...). Un élargissement de l'assiette des cotisations à l'intéressement, à la participation et aux stock options au même taux que la masse salariale.

La suppression du bouclier fiscal, un prélèvement sur les profits des banques : une taxation des revenus financiers et des dividendes versés aux actionnaires permettrait de boucler le financement nécessaire en orientant les sommes ainsi collectées vers le financement des dépenses relevant de la solidarité (minimum vieillesse, trimestres validés pour chômage, pension de réversion...) permettant d'équilibrer le FSV (Fonds de solidarité vieillesse) aujourd'hui en déficit.

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

N'est-il pas temps, dans le respect des spécificités propres aux différents régimes, que les salariés, et de façon plus large tous ceux qui relèvent d'un « régime aligné » (salariés agricoles, RSI) puissent se retrouver dans un dispositif clarifié ? Deux voies d'évolution, distinctes mais complémentaires peuvent être envisagées :
1 - Le régime général a

vocation à devenir le régime de base de tous. Les règles de liquidation des retraites du Régime général s'appliquent d'ores et déjà aux retraites de base des régimes dits « alignés » ;

régimes complémentaires du privé : rapide pour les cadres (l'AGIRC a été créé en mars 1947), tardive pour les non cadres (l'ARRCO date de décembre 1961). Le RG pourrait progressive-

Ce n'est pas l'intérêt général des retraités et futurs retraités qui guide les choix du gouvernement.

Avec sa contre-réforme de régression sociale et d'austérité budgétaire, Sarkozy veut envoyer aux financiers et aux banquiers un message destiné à les rassurer : la politique menée préservera

d'autres régimes pourraient faire leurs, ces règles. Leur spécificité se matérialisant par la création d'un régime complémentaire spécifique permettant aux différentes catégories de salariés de préserver les droits qui sont les leurs.
2 - Le régime général a vocation à devenir le

ment conquérir cet espace ; le déplaçonnement des cotisations en serait un levier essentiel.

CONCLUSION

Au-delà de la répartition des richesses, c'est un choix de société qui se joue. ■



régime unique des salariés. L'existence d'un « salaire plafond » limite l'espace contributif du RG. Ainsi les retraites qu'il sert sont insuffisantes pour assurer les « moyens suffisants » voulus par l'ordonnance de 1945. Aussi, cette insuffisance a entraîné la création des

Cet article est extrait de : La retraite c'est fantastique et c'est possible. Projet du PG pour l'avenir de nos retraites.

DÉSINFORMATION

Problème soumis à des élèves de 6ème :

« En 2010, dix salariés produisent un gâteau de 2000 grammes, à partager avec 4 retraités. En 2050, dix salariés produiront un gâteau de 3000 grammes à partager avec 8 retraités. Calculer le poids de la part de gâteau de chaque personne, en 2010 et en 2050. La part de chacun en 2050 sera-telle plus petite qu'en 2010 ? »

*99 % des 1000 élèves ont répondu :
- en 2010, la part de chacun est de 143 g (2000 : 14)
- en 2050, la part de chacun sera de 167 g (3000 : 18)
- en 2050 la part de chacun aura donc augmenté par rapport à 2010.
Aucun élève de 6ème n'a donc trouvé le même résultat que Sarkozy, Fillon et Woerth au problème de partage du gâteau !*

Nous invitons les citoyens, jeunes et moins jeunes, à plancher sur la question suivante : « A votre avis, pourquoi Sarkozy, Fillon, Woerth, Copé et Bertrand font semblant de ne pas savoir calculer ? »

Plus d'information sur le site : Retraites - Enjeux - Débats.

<http://www.retraite-enjeux-debats.org/>

AGENT ORANGE,
APOCALYPSE VIËT NAM
EDITIONS DEMI LUNE
www.editionsdemilune.com

André BOUNY est né handi-capé, atteint de spina-bifida, dans la campagne pauvre du sud de la France. Suivant des



études paramédicales (en odontologie) à Paris, il proteste contre la guerre qui fait rage au Viêt Nam, dans la rue et par ses peintures exposées au Grand Palais.

Ému par la découverte de ce pays ravagé par la guerre, où il rencontre mutilés et malades, il fonde en 1997 l'association caritative DEFI Viêt Nam, (Donner Ensemble Former Informer), qui s'engage également dans la campagne contre les mines antipersonnel. Quelque 300 tonnes d'équipement médical, recueillies et mises en conformité, sont expédiées par bateaux (électrocardiographes, lits médicalisés, fauteuils roulants, à destination de services de chirurgie et de radiologie, de maternités, cabinets dentaires, etc). L'association à but non lucratif pourvoit aussi à la formation de personnel médical vietnamien en France, facilite le parrainage d'enfants (une petite fille issue d'une famille misérable est récemment devenue institutrice) ; informe sur l'Agent Orange et distribue des aides aux victimes de ce poison chimique contenant de la dioxine.

Un dvd où l'auteur s'entretient avec René Balme est disponible sur le site de VIVÉ www.vive-fr.org

Hold-up sur la démocratie

Une Commission mixte paritaire (CMP) a examiné, le 13 octobre 2010, le projet de réforme territoriale pour arbitrer les désaccords profonds entre le Sénat et l'Assemblée nationale. Si cette CMP n'aboutit pas, c'est l'Assemblée nationale qui aura le dernier mot.

Outre ces points importants de désaccord que sont le financement des projets des collectivités locales, la clause générale de compétence et la création du conseiller territorial, entre autres, la réforme voulue par Nicolas Sarkozy constitue une aberration républicaine, en vidant de leurs sens les valeurs de solidarité nationale et d'intérêt général et public. L'incapacité des élus et des partis politiques à porter le débat devant la population a avorté toute riposte d'ampleur. La porte de sortie que certains entrebâillent aujourd'hui est de reporter ce combat à la campagne pour l'élection présidentielle, en 2012, par une promesse d'abrogation ! Et on sait ce que valent les promesses !

L'OMC DICTE SA LOI

Le mal a commencé à produire ses effets avec la réforme fiscale. Et en 2012, à quel point guérissable en seront les communes, les départements et les régions ? A quel point les territoires et leurs populations seront-ils acculés ? Le président Nicolas Sarkozy et son gouvernement attendent de cette réforme qu'elle préserve les acquis de



la décentralisation, renforce les libertés locales et libère l'énergie des territoires. Ils ont décrété que les collectivités territoriales sont un obstacle à cela parce qu'il y a trop de lieu de décision, trop d'élus, trop de dépenses publiques, trop d'impôts locaux, trop de fonctionnaires, trop de liberté de gestion, trop de regroupements de communes, trop de citoyens ignorants, trop de retard dans la compétitivité de notre pays. En fait, le problème de fond demeure dans l'incompatibilité parfaite entre l'expansion de la marchandisation et le bien commun à l'humanité ; l'incompatibilité entre la financiarisation et le développement des services publics ; l'incompatibilité absolue entre le développement de l'intérêt particulier et l'intérêt général ; bref, une incompatibilité entre la conception qu'ont nos gouvernants de la place de l'être humain dans notre société et la place que chacun d'entre nous mérite. Les principes énoncés dans le programme du *Conseil national de Résistance*, socle du « modèle social français », ceux de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, sont jugés archaïques par ceux-là et utopistes par les ignorants. Ils

ont pourtant été réfléchis, portés et mis en œuvre par des femmes et des hommes ambitieux pour que progressent la liberté, l'égalité et la fraternité. Ces principes vivent à travers les élus, la citoyenneté, le service public, le monde associatif, syndical et politique. Leur compte est bientôt bon. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a bientôt gagné, sans avoir jamais été l'objet d'une quelconque campagne électorale.

SILENCE ON CASSE !

Après l'interdiction des débats sur la retraite à l'Assemblée nationale, par son président Bernard Accoyer (UMP), c'est au tour du secrétaire d'Etat à l'Intérieur Alain Marleix (UMP) d'interdire une troisième lecture du projet de réforme des collectivités locales dans chacune des deux chambres du Parlement (le Sénat et l'Assemblée nationale). C'est pourtant ce qui aurait pu se produire tant les désaccords sont importants. Le compromis en CMP (7 députés et 7 sénateurs) ne sera pas facile à trouver. Le 28 septembre dernier, le texte a été adopté par la majorité UMP-Nouveau Centre, sans toutefois faire le plein de ses suffrages, toute la gauche s'y opposant (299 voix contre 241). Cette situation est fragilisée encore par l'hostilité du Sénat. Ajoutons à cela les critiques nombreuses des élus locaux, ne serait-ce que sur le manque de débat, et l'on obtient un projet de réforme qui s'illustre comme un tsunami. L'incapacité – ou le refus – des élus et des politiques à avoir une lecture globale

de ce qui est un projet politique au service de la finance et du commerce, amplifie le repli sur soi du citoyen qui ne veut plus entendre parler de solidarité tellement il n'en perçoit

plus les bénéfiques pour lui-même et encore moins pour sa progéniture. Les temps sont durs, préparons-nous à pire. ■

IL FAUT ENCADRER FERMEMENT LES RELATIONS ENTRE LE POUVOIR ET L'ARGENT

Conflits d'intérêt

« Les sénateurs du groupe CRC-SPG ont redéposé aujourd'hui une proposition de loi organique tendant à garantir l'indépendance du Président de la République et des membres du gouvernement vis-à-vis du pouvoir économique.

Cette proposition de loi avait été déposée le 12 juin 2007 après les premiers signes de rapprochement ostentatoires du Président de la République et des milieux financiers.

A l'heure où se multiplient les exemples de l'étriquette des liens entre milieux financiers et les plus hauts strates du pouvoir, le temps est venu, après celui de la consternation devant l'ampleur de ce phénomène, de prendre des mesures législatives diverses pour renforcer l'encadrement des relations entre le pouvoir et l'argent.

Il faudra renforcer la législation sur les conflits d'intérêt, il faudra tout autant renforcer les incompatibilités en fonction gouvernementales et l'animation



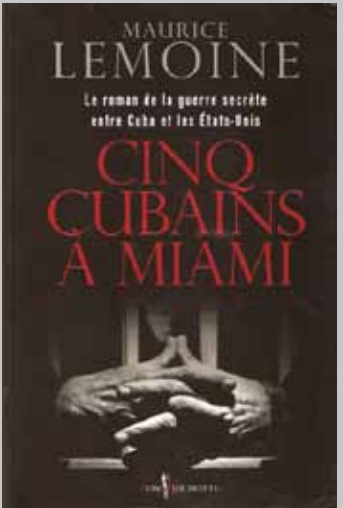
financière d'un parti.

Les sénateurs du groupe communiste républicain citoyen et des sénateurs du parti de gauche estiment également urgent de limiter considérablement, à hauteur de 4600 euros par an, les dons pouvant déclarer des personnes morales à l'égard du Président de la République ou des membres du gouvernement, comme c'est déjà le cas pour les candidats à des fonctions électives.

Ils demandent au Sénat de se saisir au plus vite de cette proposition permettant de renforcer la probité dans la vie politique. ■

Sénat, Groupe CRC-SPG / jeudi, 1er juillet 2010

CINQ CUBAINS À MIAMI
EDITIONS DON QUICHOTTE
Maurice Lemoine



Un avion de ligne explose en vol. Des bombes, des incendies, des attentats à La Havane... Qui frappe ainsi Cuba ? Miami, la très honorable « Fondation » et quelques personnages ténébreux : Luis Posaril, le Dr Orlando, Jorge Maskano, Pepper Nández, Santiago Alfares... Une même obsession les habite : faire la peau de Fidel Castro.

Années 1990 : à l'instigation des services de renseignement de l'île, cinq jeunes Cubains s'exilent en Floride. Agissant clandestinement, prenant des risques, ils infiltrèrent les réseaux criminels de Fondation. La qualité des informations qu'ils recueillent permet à La Havane de communiquer au FBI un dossier exhaustif sur les commanditaires des opérations terroristes menées contre Cuba depuis le territoire américain. Las ! Ce sont ces cinq agents qu'arrête le FBI. Jugés à Miami – capitale des « ultras » de la contre-révolution – les voilà condamnés, au terme d'un procès ubuesque, à des peines démesurées pour avoir « espionné » les États-Unis. Mêlant Cubains de l'île et cubanos de Miami, personnages connus (Fidel Castro, George Bush père et fils, Bill Clinton) et anonymes, narco-trafiquants et agents de la CIA, entraînant le lecteur de Cuba à l'Angola, de l'Amérique centrale à l'Union soviétique en passant par les États-Unis, ce roman haletant devrait être entièrement imaginaire.

GADELOUPE. QUI VEUT LA PEAU DE L'AVOCATE SARAH ARISTIDE ET POURQUOI ?

Pointe à Pitre. Vendredi 8 octobre 2010. Maître Sarah Aristide, avocate des syndicalistes de l'UGTG ou du LKP, très souvent en première ligne quand il s'agit de faire respecter les droits des travailleurs caribéens expatriés en Guadeloupe, est une fois de plus l'objet de menaces, de tentatives d'intimidations ou d'attaques. Le plus grave dans cette affaire, c'est l'incroyable immobilisme des autorités judiciaires pourtant alertées. Lundi soir, sur RFO radio, le bâtonnier de l'ordre Me Jean Charles Nicolas, s'est élevé avec véhémence, contre ce « laisser faire » incompréhensible. Aujourd'hui, dans un communiqué ce sont les avocats de Sarah Aristide



qui protestent avec force. Récit d'une terrible affaire sur www.caraiabreolenews.com.

ALERTE ROUGE

Le Venezuela a demandé lundi à Interpol d'émettre une « alerte rouge » contre un général vénézuélien, actuellement entendu comme témoin en Espagne sur la présence de militants de l'ETA au Venezuela. Le Parquet de Caracas « a sollicité de la Police internationale (Interpol) l'inclusion dans sa base de données d'une alerte rouge contre le général de division Nestor Gonzalez », pour son implication présumée dans le putsch d'avril 2002, qui avait renversé durant 48 heures le président Hugo Chavez, a annoncé l'instance judiciaire dans un communiqué. Une « alerte rouge » d'Interpol permet de demander aux 188 pays membres d'appréhender « dans n'importe quel port et aéroport international » un suspect en vue de son extradition, rappelle le communiqué. ■

Casse de la fonction publique



L'ETAT FRANÇAIS, PREMIER EMPLOYEUR ET PREMIER LICENCIÉ

La casse du service public est programmée depuis l'arrivée de Sarkozy. L'Éducation Nationale en a fait les frais dès la rentrée 2010 avec 16 000 postes d'enseignants supprimés :

- Augmentation du nombre d'élèves par classe
- Suppression des intervenants extérieurs
- Regroupement possible des établissements scolaires
- Poursuite de la diminution de la scolarisation en maternelle.

Voici maintenant plusieurs années que la casse du service public d'accueil des jeunes enfants s'accélère, consécutivement à la fermeture des classes de maternelle. Premières victimes des suppressions de poste des enfants se retrouvent sans lieu d'accueil à la rentrée.

Notre système de Santé est aussi dans le collimateur : « la santé coûte trop cher » clame l'UMP !

Le non remplacement quasi-systématique des départs en retraite du personnel

médical, médicaux-techniques, administratif et ouvrier, la remise en question du 100% pour les affections longue durée, le déremboursement de certains médicaments, le blocage des crédits pour les travaux d'équipement et d'entretien nous entraînent vers un système de soin dégradé.

Aujourd'hui nous ne sommes pas tous égaux devant la maladie. Notre système de santé est basé sur la solidarité, les réformes engagées remettent en cause le droit aux soins pour tous.

La fonction hospitalière, l'Éducation Nationale, la SNCF, l'ONF, etc. Peu importe le secteur, la réduction des effectifs est devenue la priorité de nos gouvernants.

Ces attaques ont pour but de soit disant réduire les dépenses de l'état alors que celui-ci fait cadeau au plus riche de 650 millions d'euros grâce au bouclier fiscal !! Les usagers deviennent des clients qui perdent l'égalité historique représentée par le service public.

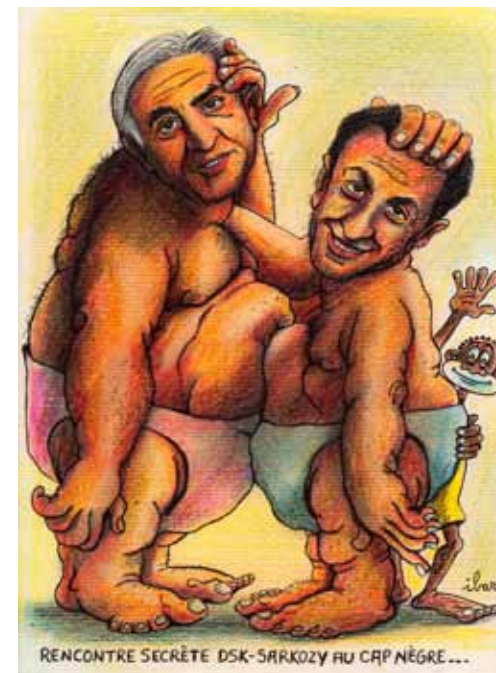
Dans quel but toutes ces réformes ? L'objectif est d'élargir toujours plus le marché à l'entreprise privée dont la fiscalité est loin de rendre service à la population mais bien de réaliser des profits sur le dos des salariés et bien évidemment des usagers. Et tout cela pour engraisser des actionnaires ou des fonds de pension toujours plus avides de dividendes.

La santé et la connaissance ont-elles un prix aujourd'hui ? ■

DSK - SARKO CHERCHEZ LA DIFFÉRENCE !

Dans tous les pays où le FMI est passé, de l'Estonie à la Roumanie en passant par la Hongrie ou la Grèce, l'intervention de cette institution s'est traduite par une diminution du nombre de fonctionnaires, des coupes dans les salaires, l'allongement de l'âge de départ à la retraite et l'augmentation des impôts indirects. Comme redistribution keynésienne, pardon, mais il y a mieux ! Il aimerait être un social-démocrate, mais c'est un social-libéral. Alors, quelle serait la différence entre les années Sarko et celles qui se profileraient sous Strauss Kahn ? La princesse de Clèves ne serait sûrement plus le sujet qui meuble les

mondanités du pouvoir inculte d'aujourd'hui. Mais l'aggravation des inégalités poursuivrait sa terrible ascension. Avez-vous entendu DSK s'exprimer sur la réforme des retraites ? Surtout pas : Sarko fait tout le boulot pour lui. Et si le président sortant se prend une gamelle aux prochaines présidentielles, D. Strauss-Kahn n'aura plus qu'à se baisser pour récolter les fruits d'une réforme qui ne sera profitable qu'aux actionnaires et aux patrons, c'est-à-dire ceux qui sont le véritable fond de commerce de DSK. Avez-vous entendu Strauss Kahn à propos de la réforme des collectivités territoriales ? Il est pour ! Car cette réforme est gravée



dans le marbre du traité de Lisbonne que tout « Strauss-Kahnien » qui se respecte ne reniera jamais ! Et pour cause : l'actuelle politique européenne est cautionnée par le FMI. Rappelez vous du cas de la Grèce. Dans cette période de nécessaire confrontation avec la finance mondiale, la question

est de savoir qui aura suffisamment de cran pour entrer dans un rapport de force. Un responsable qui aura été, pendant cinq ans, l'organisateur en chef des politiques d'austérité dans tous les pays ne nous semble pas le mieux placé pour faire exactement le contraire, au nom de la France. ■

DSK AIMERAIT ÊTRE UN SOCIAL-DÉMOCRATE, MAIS C'EST UN SOCIAL-LIBÉRAL

Le pedigree est certes plus glorieux que l'actuel agité de l'Élysée : Licence de droit public, Doctorat en sciences économiques, Master de sciences politiques... Le parfait bagage pour qui veut laisser son nom dans l'Histoire sur fond de mondialisation. Et quel parcours ! jugez plutôt : Maire de Sarcelles (18/06/1995 - 03/06/1997) ; Ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur (03/04/1992 - 29/03/1993) ; Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (04/06/1997 - 02/11/1999) et Directeur général du FMI (depuis 2007). Voilà pour les états de service du « challenger socialiste », qui met tout en oeuvre pour se faire désirer.

Tout ça c'est très bien, mais est-il vraiment de Gauche ? Il est membre du PS et a été ministre du gouvernement de Lionel Jospin. Mais à côté de ce qu'il est, il y a ce qu'il fait comme directeur général du FMI. Et là, son bilan n'est pas de gauche. Il aggrave la traditionnelle politique de brutalité sociale et d'aide à la prédation financière de ses prédécesseurs au FMI. Un homme de droite ne s'y prendrait pas autrement. ■

Agenda

RÉUNION FRONT DE GAUCHE

mercredi 3 novembre 2010
18h30 salle Servanin à Grigny.
Pacte d'union populaire
INAUGURATION
de l'espace couvert dédié aux jeux de raquettes le samedi 20 novembre à 11 h, rue Sabatier ou entrée côté stade.

VOTATION CITOYENNE

Débat sur le vote des étrangers, salle Jean-Macé le 25 novembre à 18h30.

VOTATION CITOYENNE BIS

Le samedi 27 novembre toute la journée. Bureaux de vote : mairie, le Vallon, centre ville, etc.

SALON DES VINS

Samedi 27 et dimanche 28 novembre à Brenot. Organisé par le comité de jumelage Grigny/Koupéla.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Réception organisée par le maire en mairie le samedi 4 décembre à 10h00. Tous les nouveaux arrivants sont invités.

BUDGET PARTICIPATIF

Vote du Budget Participatif le vendredi 10 décembre à 18h30 salle Jean Macé.

V'LA DU BOUDIN

Matinée boudin organisée par *Le CITOYEN*, place Jean-Jaurès le 21 novembre 2010

A. G.

Le Citoyen tiendra son AG le 3 décembre 2010 Jean-Macé suivi d'un casse croûte

PODIUM

La soirée de récompenses aux sportifs et autres citoyens méritants aura lieu le 17 décembre à 18 heures au gymnase Colas.

TÊTES BLANCHES

Le traditionnel repas de fin d'année aura lieu le samedi 18 décembre au gymnase Colas.

VOEUX DU MAIRE

Lundi 3 janvier 2011 salle Brenot. Ouvert à tous.

CANTONALES

L'élection des conseillers généraux aura lieu les 20 et 27 mars prochain. Le Citoyen soutient d'ores et déjà la candidature de Martial Passi Conseiller Général sortant et Maire de Givros. ■

Les brèves

de l'opposition sont clairsemés. Parmi les absents, un certain Xavier Odo. On est pourtant mercredi, c'est le jour des gosses !

(vente en l'état futur d'achèvement) était, selon Odo, illégale ! Bien sur que non, lui ont répliqué le maire et les élus... et même le préfet qui a validé la délibération. Mais rien à faire, Odo est têtue, voire borné : illégal je vous dit ! Et que n'apprend-on pas ces jours ? Que trois syndicats, SITOM (ordures ménagères), SYSEG (station d'épuration) et SMAGGA (contrat de rivière) signent l'acquisition en VEFA de bureaux dans une copropriété ! A la tête de ces syndicats, que des amis de Monsieur ODO ! On attend donc que notre représentant local de l'UMP aille dire à ces présidents qu'ils sont dans l'illégalité. ■

QUAND L'ENCOMBRANT MICHEL ROCARD SOUTENAIT DÉJÀ DSK

2005, année de la création du club « À gauche en Europe » (AG2E), club de réflexion social-démocrate créé en 2003 pour DSK, par Michel Rocard et Pierre Moscovici...
Mais Papy Rocard devient désormais encombrant pour Dominique Strauss-Kahn. Car il ne faut pas froisser le peuple. Surtout dans la période actuelle où la Gauche socialiste surfe sur les sondages. Or, l'ancien premier ministre a récemment commis une bourde énorme en déclarant face au MEDEF : «Le seul milieu qui connaisse quelque chose au monde extérieur, ce n'est pas vraiment les journalistes; ce n'est pas les hommes politiques, ils ne sont référés qu'à leurs seules traditions; ce n'est pas le monde salarial et ses syndicats; ce n'est pas les intellectuels, trop sensibilisés à leur langue et à leur culture; c'est vous les patrons.»
Voilà comment l'auteur de la très controversée taxe carbone a mis les pieds dans le plat en révélant la véritable nature des sociaux démocrates. C'est comme l'UMP : un pour tous, tous pourris !

POISSONNIER (RE)

Le conseil municipal du 8 septembre tenait plus, dans sa partie finale, du marché au poisson que du débat d'idées ! Comme il en est coutumier maintenant, depuis qu'il a démissionné de son mandat d'adjoint, Mamar Djeroro a fait la triste démonstration de son incapacité à dialoguer sereinement avec ses collègues élus. Entre crise d'hystérie, partagée avec sa nièce et vocifération, celui qui se réclame 1er socialiste de Grigny, ne donne pas, de la politique et de son parti, une image très positive. Mais s'en rend-il compte au moins ? ■

Oui, mais Xavier a une excuse : le premier point à l'ordre du jour est une délibération présentée par la majorité pour défendre le droit de vote des étrangers aux élections locales... Au fil du débat, les avis de l'opposition UMP sont aussi divergents que le nombre de chaises vides ! Mise à part l'intervention d'Alain Georges qui admet volontiers que ce sujet ne fait pas l'unanimité au sein de l'opposition. Et pour cause ! Il paraît que X.Odo est pour le droit de vote aux étrangers ! C'est dur d'avoir une idée de Gauche quand on est de Droite... ■

AGORA

l'UMP locale en a fait tout fromage. L'achat de locaux destinés à reloger le centre social et des services municipaux en VEFA

DESOBÉISSANTS

Quelle surprise que de voir une représentante de l'opposition UMP locale, en la personne de Marie Martinez, lors de la récolte des semis désobéissants. Est ce que la droite serait en passe de se convertir aux thèses affichées par la municipalité en matière de biodiversité et de lutte contre les OGM ? Si c'était le cas, bravo et bienvenue dans les rangs de ceux qui luttent contre le monopole des multinationales agro-alimentaires qui empoisonnent notre assiette. ■

CABALE R+3

Un projet de construction d'immeuble au bord de l'avenue Jean Moulin suscite la colère du voisinage. On peut le comprendre dans la mesure où, lorsque l'on s'endette pour s'offrir un chez soi digne de ce nom, et que l'on souhaite profiter de ses efforts au sein d'une habitation sans vis-à-vis, il doit être rageant de savoir qu'un immeuble va pousser dans les parages. L'opposition UMP qui tire sur tout ce qui bouge, n'a pas hésité à remonter les habitants avant même qu'un dialogue ne soit amorcé. Résultat : conférence de presse, et jolie photo dans

le Progrès ou l'on aperçoit des habitants... qui ne sont pas concernés ! Certains sont par ailleurs membres d'opposition UMP ! Comme c'est bizarre ? Cependant, les véritables riverains concernés ont sollicité la Municipalité afin de rencontrer le promoteur pour qu'il modifie sa future implantation. Les élus de la majorité ont ainsi permis les échanges nécessaires, et le promoteur a révisé sa copie en supprimant un étage de l'immeuble, et en modifiant son orientation pour satisfaire à la demande du voisinage le plus proche. La cabale de l'UMP n'a une fois de plus servi à rien... ■

COURAGEUX, MAIS PAS TEMERAIRE

Conseil Municipal du 8 septembre. Les rangs

Adhésion

- J'adhère à l'association et je verse la somme de 15 euros par an.
 Je m'abonne au journal Le CITOYEN pour un an et je verse la somme de 15 euros par an.

Nom : _____ Prenom : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse : _____

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à :
Le CITOYEN, 17, place Jean Jaurès 69520 Grigny. Chèques à l'ordre de l'association **Le CITOYEN**.

Le CITOYEN

Directeur de la publication :
Association **Le CITOYEN**
Rédacteur en chef : C. Goubert
Comité de rédaction : le bureau de l'association
Mise en page : **Le CITOYEN**
Imprimerie : IOV 69200
Contact : **Le CITOYEN**

www.le-citoyen.info
Courriel : info@le-citoyen.info
Prix au N° : 1 euro
Abonnement : un an - 10 euros
N° ISSN : 1774-1041
Dépôt légal à parution

N° 36 - octobre 2010

**FRONT
DE GAUCHE**